

REPÈRES

POUR LA RÉNOVATION DE

L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS A

L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE



BULLETIN DE LIAISON ET D'ÉCHANGE

DES ÉQUIPES EXPÉRIMENTALES DE FRANÇAIS (1er Degré)

INSTITUT PÉDAGOGIQUE NATIONAL
Département de la Recherche Pédagogique

Enseignement Élémentaire - Français

FASCISULE 5

N° 3 SPÉCIAL



INSTITUT PEDAGOGIQUE NATIONAL
Département de la Recherche Pédagogique
:--:--:--:--:--:
Enseignement élémentaire français

ESSAIS

POUR UNE RENOVATION DE L'ENSEIGNEMENT DU FRANÇAIS A L'ECOLE ELEMENTAIRE



DOCUMENT DE TRAVAIL - SEMINAIRE DE PARIS

24 au 27 novembre 1969

:--:--:--:--:--:

FASCICULE 7

Sommaire : Activités de français

Approches globales de la langue :

- . Entraînement à la communication, à l'expression orale.
- . Entraînement à la communication, à l'expression écrite.



ENTRAINEMENT A LA COMMUNICATION, L'EXPRESSION ORALE

p.6 du projet : "Dans le cadre général défini par ailleurs, trois types d'activités peuvent être envisagés."

(les termes modifiés sont
soulignés)

Proposition d'additif (note adjointe possible)

La "liberté de parole" implique sans doute une éducation :

"Une certaine progressivité peut être nécessaire, compte tenu de la participation parfois excessive de certains élèves qui transforme la conversation en bavardage et contraint d'autres élèves timorés, inhibés ou simplement réservés au mutisme. Le maximum se situerait plus aisément au 3e trimestre de l'année scolaire".

E.N. Mende

*

- a) Celles qui laissent à l'enfant toute liberté de pensée et d'expression (p.6)

"Supprimer : "Ce type de leçon dominera dans les 3 premières années de scolarité".

E.N.F. de Bourges

*

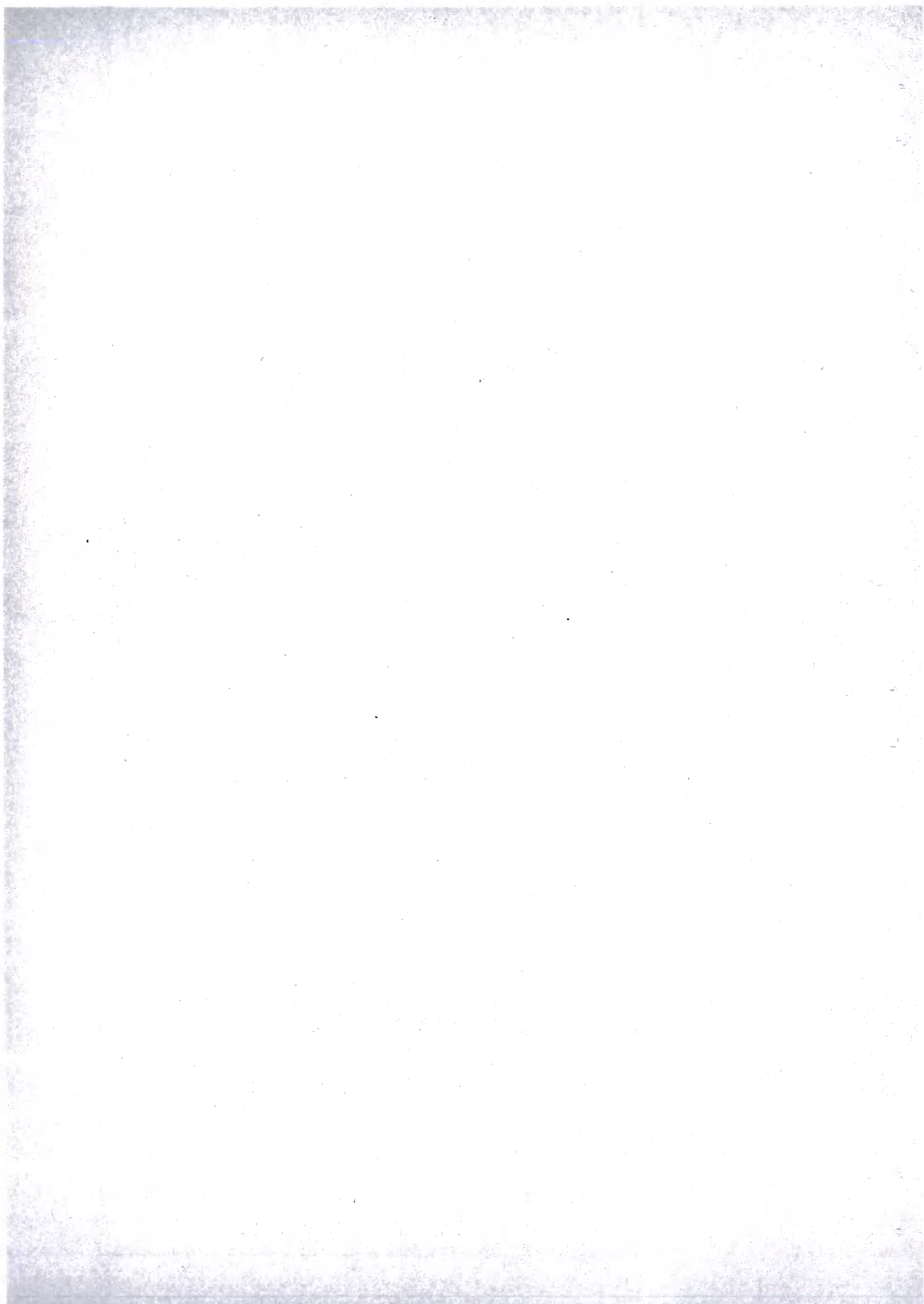
- b) Celles qui se déroulent sur un thème proposé par le maître...
(p.6)

"Sous la forme de résumé d'un récit fait par le maître, de compte-rendu d'une lecture qui aura particulièrement plu, de reproduction d'un court texte d'auteur, de commentaire d'une oeuvre musicale, sculpturale ou picturale".

M. TOUYAROT
E.N.G. de Caen

*

"Suppression dans ce cadre de la "reproduction de texte"



"Mieux vaudrait supprimer, à la fin du 4e paragraphe" ou sur la reproduction d'un court texte d'auteur" (cet exercice, qui part de l'écrit et retourne à l'écrit, apparaît comme un entraînement à l'expression écrite)".

E.N.F. Lons-le-Saunier

*

c) Celles qui visent à favoriser l'usage de formes nouvelles (exercices systématiques dits exercices "structuraux")

(d'après M. TOUYAROT)

"Ayant constaté une carence dans le langage enfantin, remarqué une faute caractéristique ou bien rencontré avec les élèves une tournure dont l'acquisition paraît possible et souhaitable, le maître s'efforcera d'entraîner sa classe à la maîtrise d'une forme syntaxique nouvelle, par des exercices de répétition, de substitution et de transformation".

E.N.G. de Caen
M. TOUYAROT

*

. Une autre remarque souligne, comme M. TOUYAROT, l'importance des exercices structuraux.

"Nécessité d'un entraînement oral méthodique avec construction par les élèves et par le maître d'exercices structuraux (problème d'utilisation du magnétophone). L'enseignement du français, langue vivante, peut bénéficier des techniques propres à l'enseignement des langues vivantes étrangères.

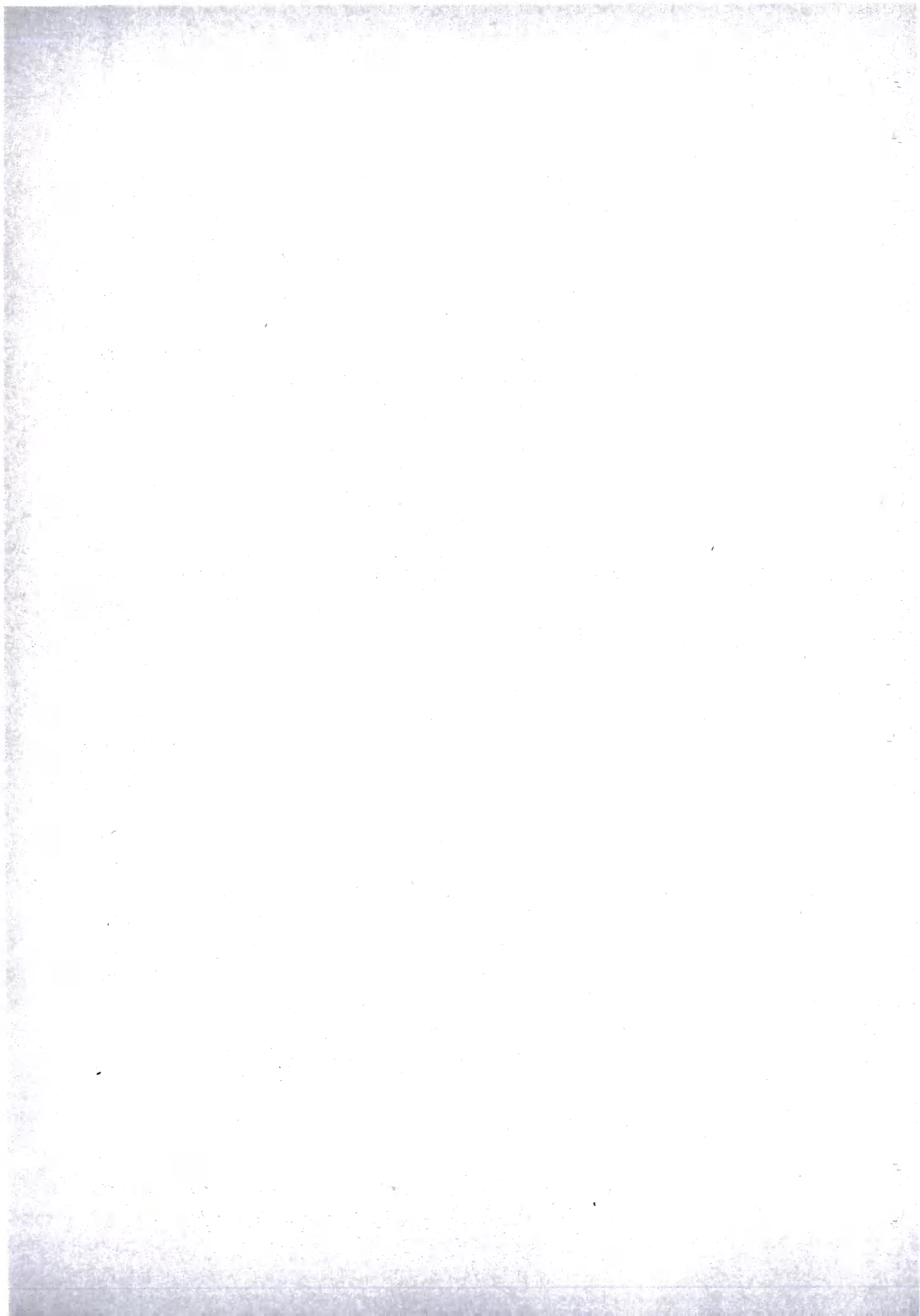
Il ne s'agit pas seulement ^{de faire} que les élèves parlent il faut aussi enrichir les structures de leur langage oral pour une plus grande efficacité dans la communication".

Mme VERRIER
C.R.D.P. de Bordeaux

*

Une fiche de l'E.N.G. de Strasbourg rédigée à propos d'une émission de télévision permet de dégager une véritable méthodologie de l'exercice structural".

.../...



"Les professeurs de langue utilisent, dès à présent, diverses méthodes qui déjà ont fait leurs preuves (laboratoires de langues - méthodes "Bonjour Line" ou "Frères Jacques", etc...) (voir en particulier les publications du BELC). Mais, quelle que soit la méthode retenue, qu'elle se fonde sur la technique de la substitution, de la transformation ou de l'expansion ou celle de leurs combinaisons, l'exercice, qui peut amener plus ou moins rapidement au dialogue, à la conversation dirigée et même à l'expression à peu près spontanée, doit satisfaire à différents impératifs :

- Motivation
- Rythme soutenu
- Renforcement et récompense".
- Répétition
- Correction immédiate

E.N.G. de Strasbourg
d'après une fiche de juin 1969

*

Il n'est pas inutile, enfin, de souligner que l'utilisation pour l'enseignement de la langue maternelle de techniques conçues pour l'enseignement d'une langue seconde ne va pas sans difficultés. On pourrait prévenir ainsi des découragements trop rapides ou des enthousiasmes excessifs :

"On a affaire à des enfants à qui on enseigne la langue maternelle et c'est ce qui rend très difficile le travail des maîtres. En effet, l'enfant, ayant très vite à sa disposition des matériaux linguistiques nombreux et efficaces, a tendance à fuir la structure peu familière qu'on lui propose. Lorsque le maître veut travailler sur une structure précise, il faut qu'il ait suffisamment de doigté pour diriger parfaitement l'exercice".

d'après E. GENOUVRIER
(stage de Montpellier)
(mai 1969)

*

"Il ne faut ni opposer totalement, ni confondre les exercices pour enfants français, (acquis passif de la langue maternelle) et étrangers (création à partir de 0).

"La prise de conscience de la structure ne doit se faire

.../...



qu'au moment de la fixation".

"Danger de motivation artificielle ; il faut une mise en situation puissante.

La motivation ludique (goût de la manipulation) est importante au C.E."

"Danger des recueils d'exercices structuraux : il est réel. Il faut se garder d'utiliser des exercices conçus pour une autre situation, un autre niveau. Il est essentiel d'en construire et d'en tester, qui soient adaptés à chaque cas. (nécessité d'un relevé des fautes fréquentes)".

d'après M. REQUEDAT
(Stage national de mai 1969)

*

"Le risque de néo-formalisme n'existe que si l'exercice structural est considéré comme une panacée, s'il y a généralisation abusive, si les exercices sont fabriqués à la sauvette entre deux cours".

"L'exercice structural doit être un moment dans une démarche grammaticale. L'apprentissage de structures nouvelles permet de mieux armer l'enfant pour sa liberté de communication".

Stage national de mai 1969
d'après le résumé de la discussion

* *
*

ENTRAÎNEMENT A LA COMMUNICATION

L'EXPRESSION ÉCRITE

projet p.8: Trois types d'activités

a) L'élève met en oeuvre les moyens qu'il possède (p.8)

"Ils peuvent prendre des formes variées..." (p.8)

"Il faudrait que, quel que soit le tempérament du maître, ils prennent des formes variées et assouplies".

E.N.F. Chateauroux

*

"Pour favoriser la communication les maîtres feront appel aux types d'exercices les plus variés, sans en privilégier ou en refuser aucun. Par exemple, s'il convient de ne pas abuser du texte libre, il paraît dommage de ne jamais le pratiquer".

d'après l'E.N.G. de Chateauroux

*

Le texte libre (p.8)

"La liste des exercices énumérés nous paraît à étudier d'un point de vue critique. Ne conviendrait-il pas de refuser le principe et le fonctionnement du texte libre qui en se généralisant tend à prendre l'allure d'un "rituel" ? Un examen plus précis des motivations profondes de l'enfant à l'égard de la chose écrite nous révélerait peut-être une part plus importante qu'on ne le croit de convention et de routine dans ce procédé".

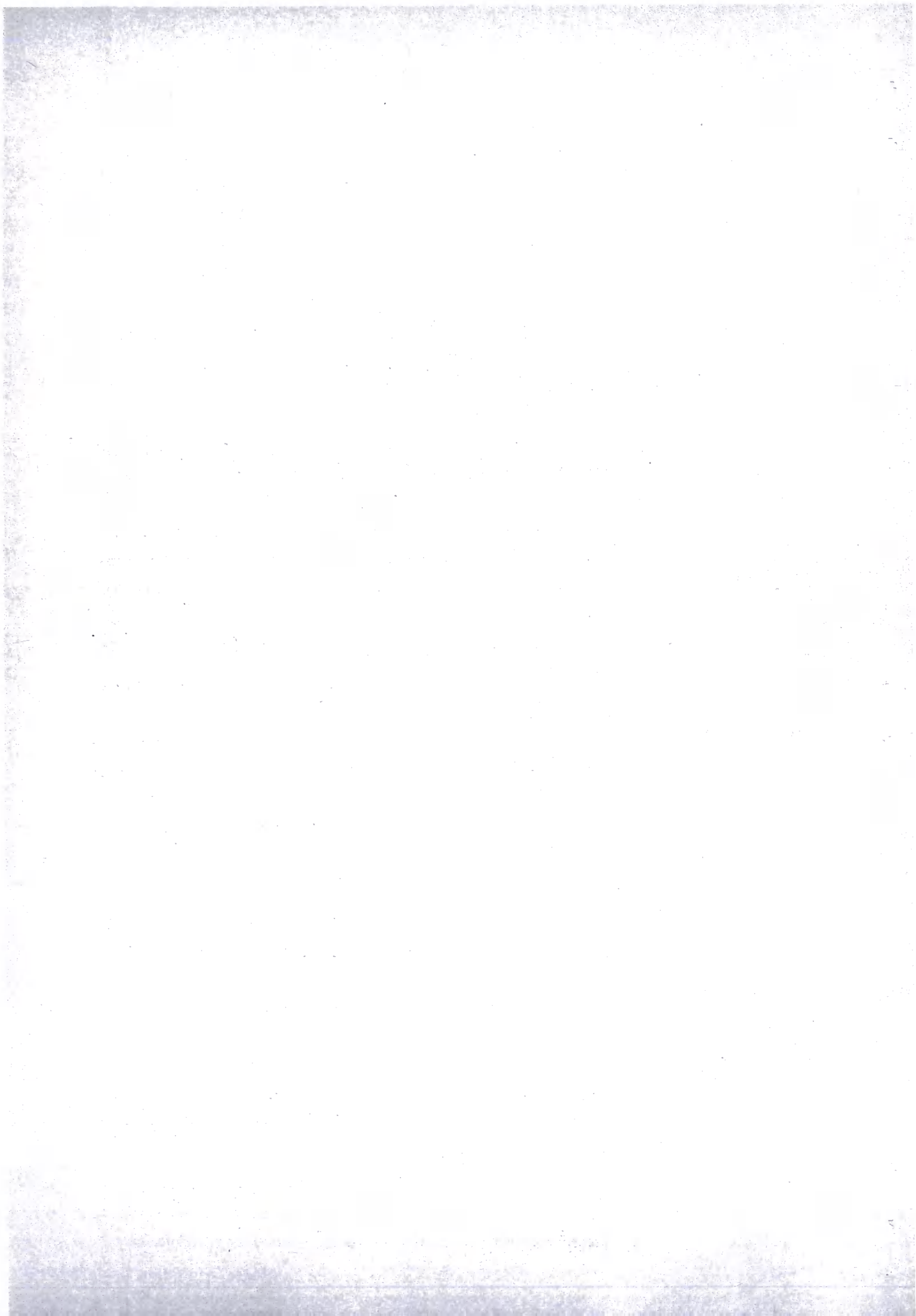
E.N.F. d'Amiens

*

L'apprentissage à partir de l'expression spontanée

Le texte de l'avant-projet est à la fois extrêmement précieux en ce qu'il donne le choix entre une multitude d'exercices : texte libre, rédaction libre, rédaction suscitée, rédaction à sujet large, texte d'observation... et dangereux car il place en tête de ces activités le

.../...



texte libre. La première réaction des maîtres est alors d'adopter dans leur totalité les techniques FREINET. Or nous pensons qu'elles ne peuvent être utilisées que dans certaines conditions : effectifs très réduits, organisation matérielle satisfaisante et surtout maître de grande valeur.

Nos travaux concernent tous les enseignants plus ou moins favorables aux techniques FREINET. A la notion de texte libre nous avons donc substitué celle de texte d'élève. Le changement d'étiquette nous paraît important, il évite l'assimilation : avant-projet de rénovation - techniques FREINET. Encore une fois nous ne rejetons pas ces dernières, bien au contraire, nous en prenons le meilleur".

Alger (Nous citerons plus loin les propositions de modifications, que nous n'avons pas voulu fragmenter).

*

. Rédaction libre et rédaction suscitée (p.8)

"La "rédaction libre" n'est-elle pas un compromis équivoque ? Comment l'enfant "libre du choix du sujet et tenu d'écrire à jour fixe" aura-t-il quelque chose à écrire et à qui ? La rédaction "suscitée" n'éclaire guère mieux les motivations".

E.N.F. D'Amiens

*

. Texte d'observation (p.8)

"Le texte d'observation tel qu'il est évoqué ne se rattache plus guère au principe de communication énoncé au début".

E.N.F. d'Amiens

*

. Texte d'observation

ajouter à : "rend compte personnellement d'une observation déterminée, ou d'une information reçue".

E.N.F. de Chateauroux

*

.../...



"Le texte d'élève, s'il permet de relater des anecdotes de la vie courante et parfois d'exprimer des impressions, des sentiments, ne recouvre qu'un domaine limité de thèmes d'expression. L'essentiel doit venir des activités d'éveil : histoire, géographie, sciences et plus généralement, observation du milieu naturel et humain. C'est là un domaine très riche et quelques classes ont déjà travaillé en ce sens".

Alger

*

"Une mention toute spéciale devrait être donnée au texte d'observation qui ne figure qu'en fin de liste. Si les limites du texte libre apparaissent assez vite à l'usage, l'observation sur le vif est riche de promesses. En privilégiant l'aspect représentatif du langage dans sa tentative classification objective de la réalité et dans la structuration de plus en plus précise qu'il impose à cette même réalité, elle constitue la voie royale pour la maîtrise du monde et pour la conquête de la vérité scientifique".

M. BONNET - Nantes

*

"Propositions de modifications (les modifications sont soulignées)

LES EXERCICES OU L'ELEVE MET EN OEUVRE LES MOYENS QU'IL POSSEDE ET EXPRIME SA PROPRE PENSEE.

Ils peuvent prendre des formes variées et assouplies selon l'effectif de la classe, le niveau des élèves, le tempérament et la formation du maître. Cependant, il est nécessaire de ne jamais s'en tenir à un seul type d'exercice dans une classe. Outre que la monotonie s'installe très vite, il faut au contraire habituer l'enfant à s'exprimer par écrit en toutes occasions et sous des formes variées.

Dans cet esprit on peut distinguer :

D'une part :

LE TEXTE D'ELEVE où l'élève raconte une expérience de la

.../...



vie courante ou fait part de sa vie affective. Dans ce domaine divers exercices sont possibles :

- le texte libre où l'enfant n'est pas seulement libre du choix du sujet, mais aussi du moment où il écrira, de la forme qu'il donnera à sa rédaction, libre également d'écrire ou non, de présenter ou non un texte un jour déterminé.

- la rédaction libre qui diffère du texte libre en ce que l'enfant libre du choix du sujet, est tenu d'écrire, puis de présenter son texte au jour fixé.

- la rédaction suscitée en fonction de quelques thèmes suggérés parmi lesquels l'élève choisira, et dont l'utilisation restera cependant facultative.

- la rédaction à sujet large tel que les expériences individuelles diverses puissent y être évoquées.

d'autre part :

LE TEXTE D'OBSERVATION par lequel l'enfant rend compte personnellement d'une observation déterminée (document historique ; reproduction d'une oeuvre de maître ; enquête conduite à l'aide d'une fiche questionnaire ; événement forfuit...etc...). C'est en particulier au cours des activités d'éveil que l'enfant pourra, individuellement ou par équipe, s'exprimer. Un travail d'enquête par exemple aboutit logiquement à une expression orale d'abord, sous forme d'exposé, graphique puis écrite.

Alger

*

. Fin du paragraphe

"Additif à la fin du paragraphe

"Il peut y avoir continuité entre exercices d'expression orale et écrite".

E.N.F. de Chateauroux

*

"Après l'énumération des exercices ajouter :

"Encore faut-il que ces exercices trouvent une motivation suffisante dans les intérêts réels de l'enfant".

E.N.F. de Bourges

.../...



"Aucun de ces procédés ne vaut à lui seul. Leur utilisation doit s'inscrire dans un contexte d'échange.

Ces échanges peuvent d'ailleurs, pour permettre un certain entraînement systématique, se situer dans le cadre de jeux plus ou moins structurés (par exemple, échange d'ordres écrits entre les enfants dans une situation inventée par eux)".

E.N.F. d'Amiens

* *

p.8 du projet :

- b) PRECISION, enrichissement des moyens d'expression (imprégnation par la langue évoluée) (p.8)

*

"Voeu de voir préciser les modalités de l'exercice, à tout le moins quelques principes et recommandations".

E.N.G. de Laon

*

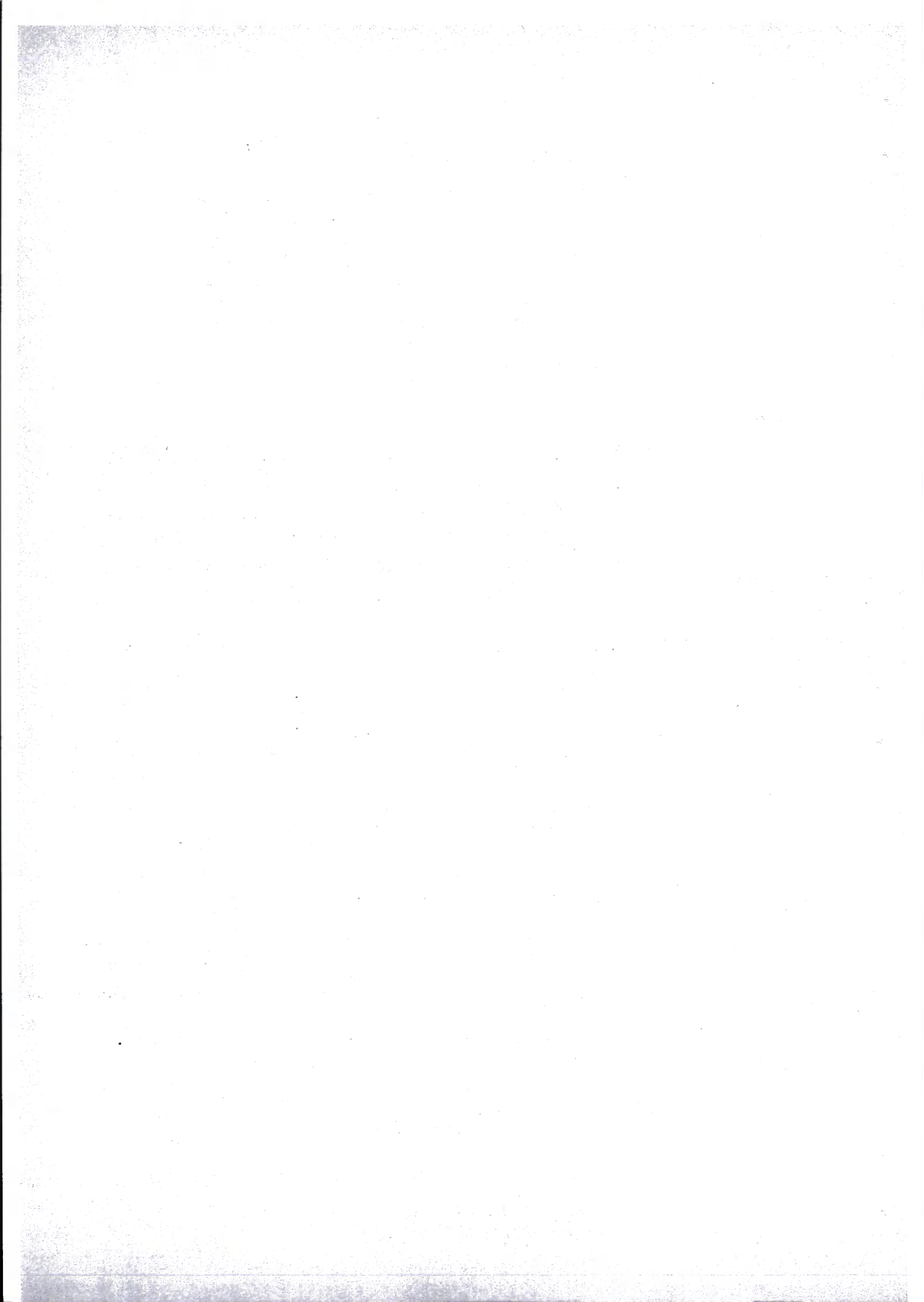
"... La reconstitution d'un texte en est l'exercice type. Il s'agit de reproduire un texte de valeur préalablement découpé en séquences correspondant à des unités fonctionnelles. Par un ajustement du débit de la voix, de l'intonation, de la respiration même au rythme de la phrase ainsi révélé, par la reconnaissance intuitive des rapports de sens dans leur liaison avec les formes syntaxiques l'élève s'incorpore cette pensée étrangère, en même temps qu'il acquiert ou renforce de façon quasi inconsciente des tournures de la langue écrite. Exercice de mémorisation structurée et non vain psittacisme, la reconstitution de texte intéresse de nombreux aspects de l'enseignement du Français, l'expression orale et écrite, mais aussi l'approche compréhensive des textes, la lecture, la prise de conscience des fonctions grammaticales.

E.N.G. de Caen
M. TOUYAROT

*

"Je m'attache plus particulièrement à l'imprégnation systématique par les textes car c'est par ce travail que se font les transferts des structures dans la langue à plus ou moins longue échéance. Ceci est d'autre part un

.../...



exercice de grammaire (approche du texte par une grammaire intuitive) un exercice de lecture (découpage du texte en faisant essentiellement appel au rythme) et enfin un exercice d'orthographe".

E.N.G. de Colmar
(C.M.1 - C.M.2)

*

"La lecture aussi est source d'imprégnation".

E.N.F. de Bourges
(C.E.1)

*

. Choix des textes

"Texte de valeur". "Le texte doit être assez court et ne doit présenter ni un état de langue vieilli ni un niveau littéraire trop marqué. Le maître le présentera de façon à mettre en évidence rythmes, structures, sens des mots-clés ou faisant difficulté. On s'efforcera d'atteindre une reproduction littérale qui, par le jeu..."

Supprimer : "préalablement expliqué en commun sous la direction du maître".

E.N.F. de Bourges

* *

. Progression

"Il nous semble que cet exercice revêt différents aspects selon les cours :

- au CP il ne peut être pratiqué qu'au 3e trimestre, sinon il devient un simple exercice de mémorisation ;

- du CE au CM il se différencie par la longueur du texte mais également par les techniques. C'est vraiment au CE et au CM1 que l'on peut parler de reconstitution. Au CM2, on s'oriente progressivement vers la contraction de texte,

Enfin, si cet exercice prend appui sur l'élocution, il débouche facilement sur l'autodictée. Cette technique, pratiquée surtout au CE, conduit à d'excellents résultats en orthographe.

Le texte de l'avant-projet mérite donc d'être modifié en donnant des précisions méthodologiques selon les cours".

*

Alger

.../...



. Exercices structuraux écrits ?

"Le maniement oral correct des structures n'entraîne pas nécessairement la correction scripturale ; des batteries d'exercices écrits s'avèreront sans doute nécessaire au niveau du C.M."

d'après la discussion
Stage national de Mai 1969

*

. "Acquisition de formes syntaxiques supérieures

- a) par les exercices structuraux
- b) la correction de rédaction".

E.N.F. de Chateauroux

*

"En tout état de cause, nous ne pensons pas que la mise au point de textes d'élèves constitue une panacée bien qu'elle mette en oeuvre toutes les techniques auxiliaires de l'enseignement du français. Car selon nous, la méthode préventive est toujours supérieure à la méthode curative ; il se trouve qu'en matière de langage l'échec est souvent inhibant : c'est pourquoi nous croyons aussi aux vertus d'un entraînement régulier qui, en développant des réflexes linguistiques utiles et corrects, saura éviter les tâtonnements superflus et le découragement.

A cet égard, nous pensons que des exercices de type structural mériteraient un chapitre spécial. Quelques animateurs de la Circonscription de Nantes-V après inventaire des difficultés de langage enregistrées en cours de scolarité, en ont expérimenté un certain nombre avec satisfaction, semble-t-il (un bulletin de liaison spécial avec exposé des motifs et la présentation de quelques batteries a déjà été tiré)".

M. BONNET - Nantes

*

N.B. Si la Commission retenait cette idée, il conviendrait également qu'elle tranche entre le classement proposé dans les remarques ci-dessus, et celui du "rapporteur".

* * *

.../...

p.9 du projet :

c) ACQUISITION DES FORMES SYNTAXIQUES SUPERIEURES

"Les exercices qui visent à l'acquisition des formes syntaxiques supérieures".

Pour éviter toute ambiguïté, à "supérieures", nous préférons "améliorées".

M. BONNET - Nantes

*

"Correction de rédaction" ou "mise au point d'un texte d'élève" ?

Exercices qui visent à l'acquisition de formes syntaxiques supérieures :

Additif : "Ce type d'exercice trouvera notamment sa place au cours de la correction de la rédaction, ou la mise au point en commun d'un texte libre, d'un compte-rendu".

Supprimer le terme : devoir

"Le maître pourra, en partant d'un texte d'élève ou de quelques phrases extraites de ce texte..."

E.N.F. de Bourges

*

"Il ne semble pas que les élèves apprécient beaucoup le travail individuel de correction de leur texte libre (ou rédaction libre ou suscitée), tout particulièrement la deuxième phase de la correction (c'est-à-dire le travail de mise au point du devoir corrigé et annoté par le maître). Il ne semble pas qu'il faille attendre de ce travail fastidieux pour maître et enfants, des résultats valables.

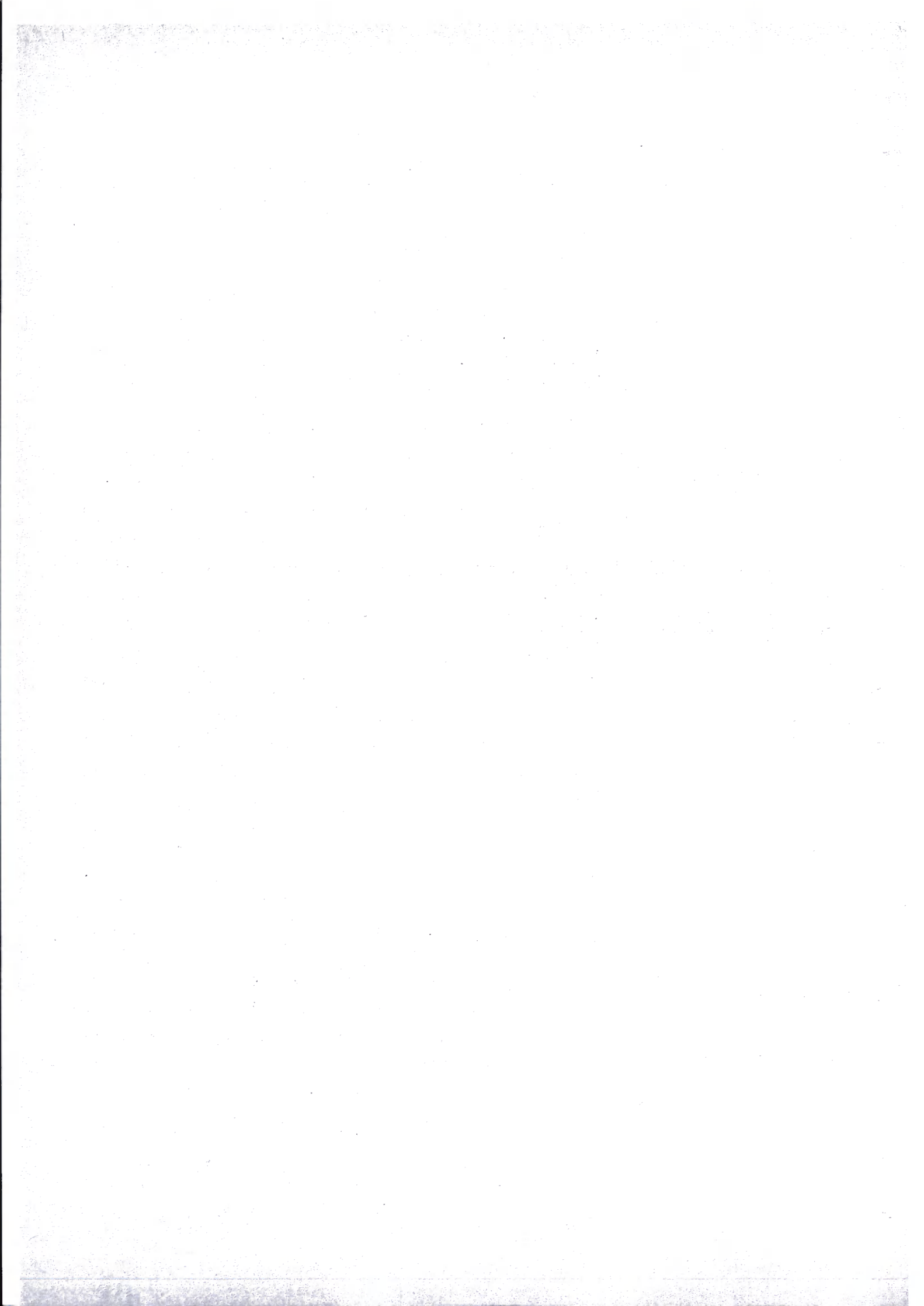
- La voie à suivre serait plutôt :

- prise de conscience collective des fautes individuelles par la mise au point collective d'un texte d'enfant.
- recherche constante de la correction de l'expression orale.
- multiplication des occasions d'écrire".

E.N.G. de Troyes

*

.../...



. Le rôle délicat du maître (p.9)

"Un dosage de l'intervention magistrale au cours de la rédaction, dans l'exécution du travail par les élèves, paraît nécessaire. Le maître se gardera d'un excès d'intervention qui aboutit à faire du devoir achevé, non celui de l'élève, mais celui du maître".

Additif après le paragraphe : "C'est dire que l'auto-correction et le contrôle individuel..."

E.N.G. de Nancy

*

"La majorité des membres de cette commission pense que s'il est juste d'insister sur l'aspect intime du texte libre, d'autre part, les textes étant envoyés au correspondants, ou mis à l'honneur dans un journal scolaire, notre responsabilité serait grande si ces textes étaient imparfaits. La correction de ces textes semble nécessaire, mais il faut que cette mise au point soit sentie par l'enfant, comme un aide à mieux traduire sa pensée et non comme l'exploitation d'une situation d'infériorité. Ce qui nous ramène au problème de l'ambiance. La mise au point ici serait également collective, mais moins formelle. Il s'agit avant tout de réaliser l'adéquation entre ce que l'enfant a voulu exprimer ou ce qu'il a senti, et ce qu'autrui ressent à la lecture du texte".

Stage régional de
Strasbourg - janvier 1969

*

"Nous croyons également aux vertus de la correction, qu'elle soit individuelle ou collective. Mais nous ne nous dissimulons nullement la difficulté de "la mise au point collective d'un devoir à partir duquel le maître dirigera la discussion, orientera les remarques des élèves...etc..." Nous mettons en garde, en effet, contre une "orientation" souvent abusive chez certains maîtres, orientation qui contribue à dénaturer le texte primitif tout en l'alourdissant de figures de rhétorique d'un goût douteux. L'expérience nous a montré, au contraire, que la mise au point par le truchement du travail de groupe pouvait être, dans certains cas, très efficace".

M. BONNET - Nantes

.../...



Distinguer mise au point et exploitation d'un texte
d'élève.

"Un texte étant retenu pour être travaillé collectivement (texte d'élève, ou texte d'observation).

- a) on en élimine rapidement (procédé La Martinière le plus souvent) les fautes d'orthographe ;
- b) ensuite on passe à la mise au point qui est avant tout un -exercice de style : le maître dirige la discussion, oriente les remarques des élèves ; ce sont là d'ailleurs les termes de l'Avant-Projet (exercices qui visent à l'acquisition des formes syntaxiques supérieures). Mais en aucun cas, on ne se livre à un exercice de contenu vague qui amènerait un prétendu enrichissement de vocabulaire ou de la syntaxe, tout en poursuivant une recherche lexicale ou une leçon de grammaire occasionnelle.
- c) c'est dans un troisième moment que ce texte sert de point de départ à une exploitation lexicale ou grammaticale.

Il semble souhaitable que, dans l'Avant-Projet, apparaissent des précisions, incluses dans le paragraphe III du chapitre : "l'entraînement à l'expression écrite", afin que soit bien différencié ce qui appartient à la mise au point d'un texte et ce qui revient à l'exploitation de ce texte en vue d'exercices d'amélioration du vocabulaire ou de la syntaxe".

Alger

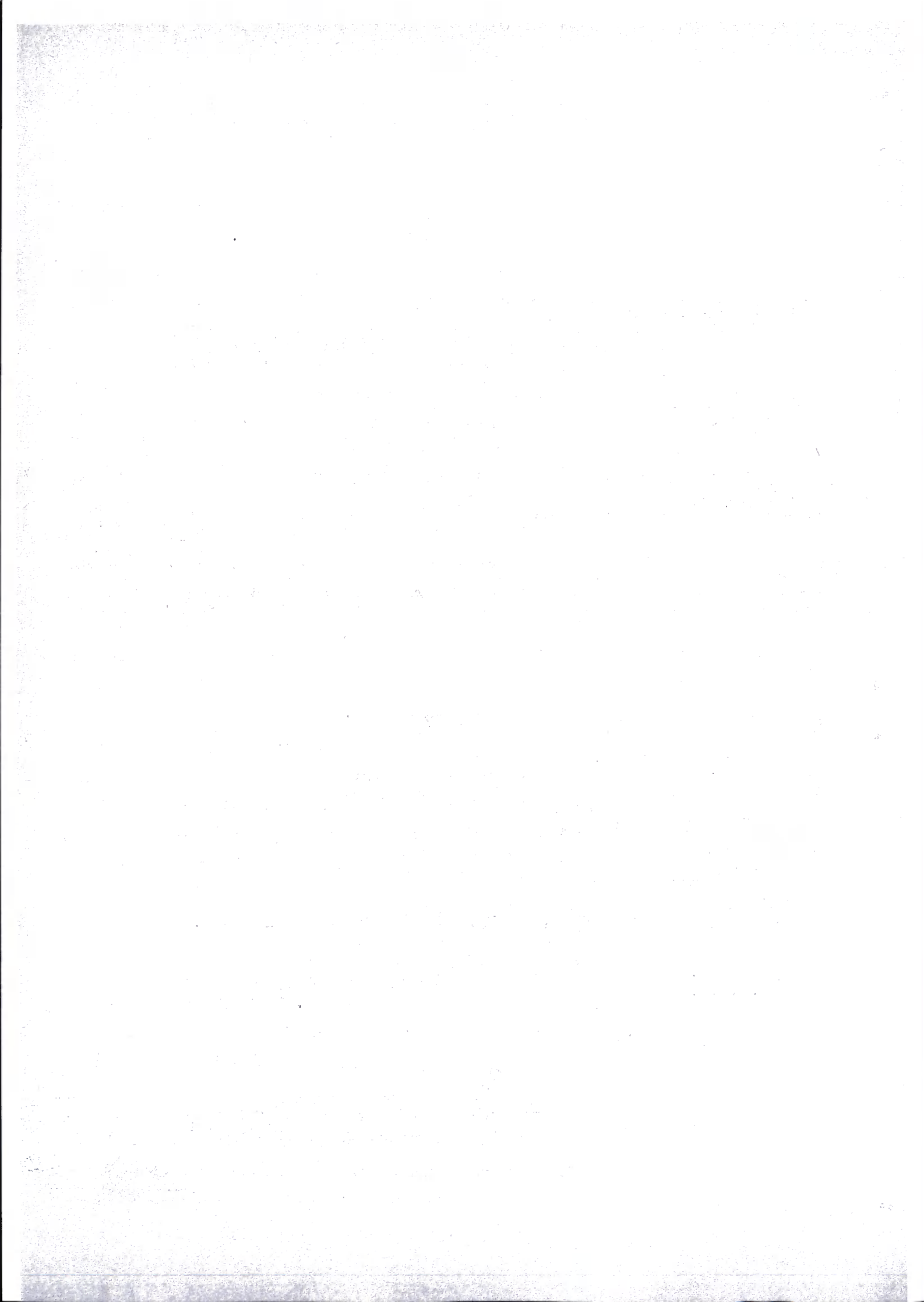
*

- "Pour terminer, précisons que..."
(bas de la p.9)

"Suppression du dernier paragraphe "pour terminer précisons que tous les types d'exercices..."

Additif : Tous les exercices énumérés tant en expression orale qu'en expression écrite doivent être systématiquement pratiqués parce que chacun d'eux met en jeu une fonction

.../...



particulière de la communication".

E.N.F. de Chateauroux

*

• Progression (p.10)

"Pour ce qui est du dernier paragraphe, nous pensons que les auteurs du projet se sont montrés un peu timides dans leurs ambitions. La plupart des cours élémentaires ont dépassé de très loin le stade des "quelques phrases" juxtaposées et les cours préparatoires n'ont pas attendu le troisième trimestre pour livrer leurs impressions. C'est précisément au niveau des petites classes que nous notons le plus souvent un réel désir d'écrire et de se livrer. Cela dit, l'abondance de la production écrite pose de difficiles problèmes de correction et nous ne sommes pas absolument sûrs que l'orthographe et l'écriture n'aient pas à en souffrir. Certaines techniques : assistance mutuelle, travail de groupe, paraissent avoir donné satisfaction dans certaines classes".

M. BONNET - Nantes

*

Progression proposée par l'Ecole alsacienne - Paris (C.P. - C.E.)

"Au C.P.

Il convient de ne pas laisser les enfants écrire n'importe quoi n'importe comment. Ils ont d'autres moyens d'expression (langue orale, mime, dessin, etc...) sans qu'il faille à toute force qu'ils s'expriment par une langue écrite dont ils ne dominent pas encore les techniques. Lorsque les enfants s'expriment par écrit, on essaiera de leur donner, autant que possible, le souci et même le goût de la correction sous toute ses formes, orthographe comprise. Ils éprouvent ainsi le besoin de s'interroger (et d'interroger leur entourage) sur l'orthographe de tout mot nouveau qu'ils veulent écrire, ce qui est une bonne habitude d'esprit et comporte l'avantage que chaque acquisition nouvelle répond à un besoin".

.../...



"Au C.E.1

Une séance de langage [l'expression parlée] doit normalement déboucher sur un travail d'expression écrite. Les textes par équipes ou collectifs au cours des premiers mois aident les enfants à dominer les problèmes de construction de phrases et d'orthographe.

"Au C.E.2

Le travail d'enrichissement de phrases, à peine amorcé au C.E.1, peut se développer et conduire à un travail de stylistique assez poussé.

Les textes libres peuvent prendre à ce niveau une place de plus en plus grande : soit textes individuels dont on se gardera d'abuser, soit textes collectifs rédigés par la classe entière et surtout par groupes".

Ecole Alsacienne - Paris

*

. "La progression suivante paraît devoir être adoptée.

Ecole maternelle (grande section) : expression graphique : l'enfant raconte par le dessin, illustre d'un mot ou d'une courte phrase.

C.P. apprentissage collectif de l'expression écrite. L'expression graphique précède ou accompagne l'expression écrite. Progressivement le dessin fait une place de plus en plus large à l'écriture. Les textes collectifs servent de point de départ aux exercices de lecture.

C.E. : l'expression écrite se libère du dessin et vit pour elle-même.

Il y a là une continuité, un passage du concret à l'abstrait. Mais, dans tous les cas, les principes suivants sont à observer :

- a) les trois types d'expression, orale, graphique, écrite, ne peuvent être dissociés.
- b) de l'école maternelle au C.E., l'écrit prend une place de plus en plus grande.
- c) il ne peut se développer et devenir un acte individuel, personnel, que s'il est préalablement passé par une étape collective. Ce qui prévaut d'a-

.../...



d'abord dans la classe c'est l'expression du groupe
dont les membres s'associent dans un effort de composition
avant que chacun des individus ne trouve sa personnalité,
sa propre mesure.

Alger

*

*

*

